



Moi, Google

ANTOINE BRAND

antoine.brand@enssib.fr

Antoine Brand est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris.

● Il a été demandé à chaque auteur de rassembler dans sa contribution l'ensemble des arguments à charge ou à décharge sur le sujet considéré. En l'occurrence, il convient de lire ce texte en regard de : « Google : tu es si près de moi que je suis tout contre toi », p. 62-69.

Géant oui, ogre non

Je suis baraqué pour mon âge : j'ai à peine 14 ans et je pèse déjà 172 milliards de dollars. Beaucoup de gens envient mon physique impressionnant. Ils ne savent pas ce que c'est que d'être le costaud avec qui tout le monde veut se mesurer et de devoir parler très doucement pour ne pas effrayer mes interlocuteurs.

Je pense être une bonne personne, en tout cas je le souhaite. Mes deux papas, Sergey Brin et Larry Page, n'ont cessé de me répéter « *don't be evil* », ne sois pas malveillant. Je leur dois beaucoup, je n'ai pas reçu d'eux que des principes moraux, mais aussi une mission : organiser toute l'information possible à travers le monde. Sans me vanter, je crois que j'ai les épaules pour le job. J'ai aussi des outils, un algorithme, PageRank, un instrument rare et précieux, mais qui doit sans cesse être réaccordé, et aussi quantité d'ustensiles que j'ai rachetés à des gens qui ne savaient plus trop quoi en faire. J'ai une sacrée trousse de bricolage, si vous avez besoin, demandez-moi.

J'apprécie le fait d'être populaire, surtout chez vous, en France, où je rends service à plus de 90 % des internautes. Mais vous devez savoir que ma position m'astreint à une certaine neutralité dans l'indexation. D'une part mon algorithme brasse tellement de données que je peux difficilement en biaiser les réponses sans prendre de risques, d'autre part quand bien même j'y arriverais, alors mes utilisateurs n'auraient qu'à se tourner vers un moteur de recherche plus satisfaisant. Telle est la dure loi du réseau.

J'ai une vocation : la démocratisation et la diffusion la plus large du savoir. Cela implique de toujours faire en sorte d'améliorer la qualité de la recherche, de faire tomber les barrières. Je me sentais à l'étroit dans un internet qui regroupe à tout casser 15 %

des connaissances mondiales. Je me suis demandé si je faisais vraiment bien mon travail alors que j'ignorais encore largement le monde du texte imprimé. Il est devenu évident que je devais aussi indexer et rendre public le contenu des livres imprimés.

Alors, en 2004, j'ai été voir quelques copines, des personnes (morales) extra, quatre bibliothèques américaines et une britannique. On a fait des projets, elles m'ont ouvert leurs rayonnages, j'ai investi dans l'affaire mes muscles et mes compétences et on a annoncé à la mi-décembre qu'on allait bientôt numériser et mettre en ligne 15 millions de bouquins¹.

Mes moyens financiers, mon infrastructure technologique et ma rapidité d'exécution avaient de quoi convaincre les bibliothèques. Mais c'est entre leurs mains qu'est le capital le plus précieux. C'est à la fois leur raison d'être et leur force de concentrer et d'organiser du savoir. Cela étant, cette organisation implique rapidement l'idée d'un moteur de recherche. Notre rencontre ne pouvait donc être le fruit du hasard.

C'était donnant, donnant : pour chaque livre qu'elles me prêtaient, je faisais une copie pour moi, une copie pour elles. Nous étions tous très enthousiastes, même la Bodleian, la plus raisonnable des cinq, qui a préféré prendre ses précautions en ne me confiant que des ouvrages tombés dans le domaine public².

Il est légitime que le public s'inquiète de voir les vénérables volumes issus des trésors des bibliothèques faire l'objet d'une entreprise de nu-

1. « Google Checks Out Library Books – News from Google » : www.google.com/press/pressrel/print_library.html

2. « La numérisation du fonds de la bibliothèque Bodleian passe par Google », *Vigie, Technologies de l'information*, n° 99, février 2005.



Médiathèque du Grand Angoulême – Monde « Comprendre ». © Loci Anima / IDA+

mérisation industrielle et à grande échelle, fût-ce dans des centres de haute technologie. J'ai veillé à ce que ces précieux objets soient traités du mieux possible lors de la production des copies numériques. Pour préserver leur reliure, ils sont numérisés sur le dos, posés sur un lutrin adapté, et leurs pages sont tournées à la main.

La même année, j'avais été voir quelques copains, des éditeurs, et je leur ai proposé de rendre possible sur internet ce qui se fait dans les librairies : attiser la soif de connaissance du public avec des bouquins disponibles à la consultation pour que les gens les achètent, les emmènent chez eux et se cultivent. Au passage, mon projet leur permettait de gagner de l'argent, ce qui je pense n'était pas pour leur déplaire.

J'ai vu qu'ils étaient très satisfaits de mon savoir-faire. On s'était rendu compte de ce que permettait la recherche en texte intégral, cette fluidité... Tout cela ouvrait la possibilité de rendre ce patrimoine accessible à tous mes utilisateurs dans le monde, ça paraissait fantastique, et c'était en passe de devenir vrai.

J'ai la chance d'avoir des papas qui ont de grandes ambitions pour moi. Avant même de me concevoir, ils rêvaient déjà de pouvoir rendre un jour disponible l'incroyable quantité d'informations que les bibliothèques organisent avec tant de soin. Ils ont été tellement heureux d'annoncer le lancement de ce programme de numérisation ! Imaginez : les auteurs et les

éditeurs pouvaient désormais rendre visibles leurs livres épuisés et leurs livres disponibles mais absents des linéaires. Je savais que je pouvais rendre intégralement disponibles les ouvrages du domaine public. Par contre, j'ai tenté de faire en sorte de respecter la législation du copyright et du droit d'auteur en ne présentant les ouvrages protégés que par extraits et par notices bibliographiques. J'ai implémenté un module de recherche plein texte, mais où les résultats sont limités à des extraits. C'est comme ça qu'on s'est tous mis à l'ouvrage, mes associés et moi.

Je suis prévoyant

Quand on veut faire de grandes choses, on ne peut pas ignorer les critiques. Un grand bibliothécaire américain, Michael Gorman, a pertinemment fait remarquer qu'une masse d'information n'équivalait pas forcément à la connaissance³. Il a été assez mal reçu par un public qui n'a pas bien dû comprendre ce qu'il avait vraiment voulu dire.

Chez vous, mon projet a suscité débats et polémiques, ce qui est légitime dans un pays où le lien au patrimoine est singulier. Pour autant,

3. Michael Gorman, « Google and God's mind. The problem is, information isn't knowledge », *Los Angeles Times*, 17 décembre 2004. En ligne : <http://articles.latimes.com/2004/dec/17/opinion/oe-nugorman17>

j'espère avoir fait la démonstration de l'efficacité d'un partenariat bien mené entre le public et le privé. Ainsi, le président de la Bibliothèque nationale, Jean-Noël Jeanneney, s'est exprimé pour dire qu'il serait dommage que je sois le seul à numériser autant de livres, même s'il n'avait rien contre moi personnellement. Je l'ai écouté attentivement, c'est quelqu'un qui aime la discussion, alors j'ai été le voir, nous nous sommes parlé, et nous avons eu beaucoup d'occasions de nous croiser et d'échanger entre 2005 et 2007, dans des foires du livre, des salons, des conférences... Il a écrit un livre, un vrai best-seller, où il décrit mon travail comme un vrai challenge pour l'Europe⁴. Quelques-uns de mes collaborateurs ont eu l'honneur d'être ses *sparring-partners* : Mats Carduner, Jens Redmer, Philippe Colombet. Il a lancé un projet de bibliothèque numérique européenne pour émuler le mien, j'ai trouvé ça très stimulant. Quand le projet a abouti en mars 2007, j'ai été très heureux pour les gens qui l'ont porté, je les ai félicités et j'ai proposé de leur donner des fichiers pour alimenter leur base⁵. Depuis, plusieurs de mes accords de numérisation abondent à la fois ma base de livres électroniques et la bibliothèque numérique Européenne⁶. C'est par exemple le cas avec les bibliothèques nationales d'Italie et des Pays-Bas.

Je n'ai pas l'orgueil de croire que je suis le seul à faire ce que je fais : nombre de bibliothèques en Europe ont déjà lancé leurs projets de numérisation, avec un financement public ou l'aide d'acteurs privés dont je suis. Ma démarche aujourd'hui est de refléter la richesse des différentes régions culturelles de l'Europe, et je pense que c'est une caractéristique de la base de livres

4. *Quand Google défie l'Europe : plaidoyer pour un sursaut*, Mille et une nuits, 2010.

5. « Avec la montée du débat initié par Jean-Noël Jeanneney, le président de la Bibliothèque nationale de France, nous avons un peu modifié notre démarche. Nous supportons bien sûr le projet de bibliothèque européenne et espérons que ce sera un grand succès », John Lewis Needham, cité dans « Google Print au tribunal », *TF1 News*, rubrique High-tech : <http://lci.tf1.fr/high-tech/2005-09/google-print-tribunal-4892870.html>

6. www.europeana.eu/portal

que je suis en train de constituer de comprendre de nombreuses langues différentes. Je dois me préoccuper de la majorité de mes utilisateurs qui ne sont pas anglophones.

Les gens m'interrogent souvent sur mes motivations, ça les surprend qu'un gars du business comme moi puisse agir de manière désintéressée. Tout le monde s'interroge sur le *business model* secret qui serait dissimulé derrière mon programme de numérisation. Il n'y en a pas. Ce projet coûte de l'argent et il n'y a aucun intérêt commercial direct. Pourquoi ne pourrais-je pas concilier nobles idéaux et bonne santé économique ?

J'apprécie qu'on me fasse confiance et je fais en sorte de le mériter. Je suis prévoyant : s'il m'arrivait quelque chose, les bibliothèques disposeraient toujours des copies des fichiers que je leur ai données. Et je suis conciliant : j'ai accepté de revoir certaines de mes conditions comme l'exclusivité d'indexation par exemple. Enfin, j'essaie de prendre soin de mes collections, de les mettre en bon ordre. En 2008, j'ai passé un accord avec OCLC⁷, des types très reconnus, pour rendre mes bouquins plus visibles et étoffer leurs métadonnées.

Au départ, je ne m'étais pas beaucoup préoccupé des métadonnées, je me fiais aux informations fournies par les bibliothèques. On fait forcément des erreurs quand on démarre un projet, il ne faut pas en faire un préalable. Aujourd'hui, j'essaie d'améliorer mes systèmes de détection de celles-ci. J'ai aussi fait pas mal de progrès dans la reconnaissance de caractères. Mais mon cœur de métier reste d'être un moteur de recherche, pas d'être une bibliothèque ni même un éditeur.

Je ne suis pas une mauvaise personne

Je ne suis pas une mauvaise personne mais je ne suis pas parfait non plus. Je fais des erreurs, comme tout un chacun. Quand les dirigeants chinois m'ont demandé de filtrer les résultats de recherche en 2006, j'ai

d'abord accepté, sans réfléchir, avant de revenir sur ma décision. Favoriser la censure était une mauvaise chose, je le regrette et je n'en suis pas fier. Mais on apprend de ses erreurs. Écoutez donc la suite.

Je vous ai dit que mon projet intéressait les éditeurs. Il y avait de quoi : imaginez les possibilités de vente en ligne que cela leur offrait. En 2004-2005, j'ai été de salon en salon pour leur présenter mon offre : Foire du livre de Francfort, Book Fair britannique, Salon du livre à Paris. Fin avril 2005, le syndicat français des éditeurs, le SNE, m'a demandé de participer à une réunion d'information. J'y ai envoyé Mats avec John Lewis Needham, je voulais vraiment mettre toutes les chances de mon côté pour les convaincre. Mais les éditeurs avaient beaucoup de réserves. Je les comprends, parce qu'un projet aussi vaste que le mien peut être porteur de bien des bouleversements, même si je suis convaincu qu'avec de la bonne volonté, tout le monde en sortira gagnant.

Effectivement, certains des ouvrages que les bibliothèques détenaient et que j'avais numérisés étaient encore sous droits. Je dois dire que demander l'autorisation pour chaque ouvrage ou convaincre des milliers d'éditeurs de me confier leurs livres m'aurait pris beaucoup trop de temps et aurait freiné mon projet. Je fais pareil avec les sites internet, qui sont également sous copyright, et ça ne pose aucun problème. Mais j'étais tout à fait disposé à retirer rapidement de ma base tout ouvrage dont ils auraient désapprouvé la mise en ligne, quel que fût le déficit de visibilité que cela leur eût coûté. Pour que tout le monde soit rassuré, j'ai néanmoins préféré arrêter temporairement la numérisation en août 2005 en attendant que les choses se calment et qu'un arrangement soit trouvé. Avec mon associé Adam Smith, nous nous sommes exprimés en ces termes : « *Nous savons que certains ne sont pas d'accord, et nous voulons faire de notre mieux pour respecter leur opinion aussi. Désormais, tous les détenteurs de droits, à la fois adhérents et non-adhérents de Google Print, peuvent nous indiquer quels livres ils préféreraient ne pas voir scannés, si nous les trouvons dans une bibliothèque. Pour laisser tout le temps nécessaire d'intégrer ces nou-*

*velles options, nous ne scannerons aucun livre sous copyright d'ici à novembre prochain*⁸. » Ça m'a semblé une option équitable, et les éditeurs qui étaient en désaccord ont pu préparer une liste des ouvrages qu'ils souhaitaient que je retire de ma base.

Je ne vous cacherai pas que ce projet a aussi fait travailler mes avocats, de toute façon vous l'avez lu dans les journaux. Vous savez qu'aux États-Unis, tout se règle devant les tribunaux. On ne met pas au jour une telle quantité de richesses sans se poser à un moment ou à un autre la question du partage, et en l'occurrence il a fallu faire appel à l'autorité judiciaire.

En Europe, je n'ai pas tout de suite compris la méfiance des éditeurs à mon égard. La Martinière a été en procès avec moi de 2006 à 2009⁹ et cela m'a fait comprendre que j'avais fait des erreurs avec les éditeurs européens. J'ai bien compris la leçon, et je fais plus attention désormais aux droits des livres que je mets en ligne. Corriger ces erreurs m'a permis de passer des accords intéressants avec des poids lourds de l'édition française¹⁰. En fin de compte, il fallait qu'on s'approprie, même si cela n'a pas été sans heurts.

Avec les bibliothèques françaises, ça a été une histoire passionnante, du vrai Marivaux. La bibliothèque de la ville de Lyon était très intéressée par mes services. La ville a donc lancé un appel d'offres. Au départ, nous devions être plusieurs à concourir, ce qui est sain. Mon confrère en gigantisme de Seattle, Microsoft, avait un outil incroyable, un robot nommé Kirtas¹¹. Il aurait pu emporter le mor-

8. Adam M. Smith, « Making books easier to find », *Google Official Blog* : <http://googleblog.blogspot.com/2005/08/making-books-easier-to-find.html>

9. « L'édition française entre en guerre contre Google », *Silicon.fr* : www.silicon.fr/ledition-francaise-entre-en-guerre-contre-google-18493.html

10. Guillaume Champeau, « Les éditions La Martinière signent un traité de paix avec Google », *Numerama* : www.numerama.com/magazine/19634-les-editions-la-martiniere-signent-un-traité-de-paix-avec-google.html

11. « Kirtas devient le bras armé de Microsoft pour numériser les livres », *Silicon.fr* : www.silicon.fr/kirtas-devient-le-bras-arme-de-microsoft-pour-numeriser-les-livres-18733.html

7. www.oclc.org

ceau, mais il a jeté l'éponge et j'ai eu le marché. Yahoo aussi s'est retiré de la course avant le départ. J'ai mis sur la table 60 millions d'euros d'investissements sur dix ans pour montrer que je ne plaisantais pas¹². En bonne bibliothèque européenne, la bibliothèque municipale de Lyon a été très prudente : il n'était pas question de numériser des documents postérieurs à 1870. Mais, pour l'essentiel, elle m'a fait confiance, et chacun a fait sa part du travail : ses agents ont mitonné une procédure aux petits oignons pour que les livres anciens soient acheminés dans les meilleures conditions de conservation, et les miens travaillaient avec application dans le centre de numérisation que j'ai fait implanter dans la région lyonnaise. Chacun a ses compétences propres, mais nous avons des discussions régulières sur le travail de numérisation, ses modalités concrètes, les améliorations qu'on pourrait y apporter. Dans l'ensemble, c'est très fructueux, un bon exemple de partenariat public-privé qui fonctionne.

J'avais déjà pris contact avec la BnF à l'époque où elle était présidée par Jean-Noël Jeanneney, mais alors elle ne m'avait pas paru intéressée par mon projet de bibliothèque numérique. Mes conditions ne lui semblaient pas satisfaisantes et ses propres projets de numérisation et de mise en ligne absorbaient beaucoup de son énergie. Mais il n'y a que les montagnes qui ne se renvoient jamais, et j'étais toujours disponible.

En août 2009, un quotidien français titrait « Google a gagné » en révélant que la BnF avait entamé des discussions avec moi¹³. En réalité ça n'avait rien d'un scoop, nous avions eu quelques échanges, mais rien de sérieux. Pour une série de raisons, les médias se sont emballés et on a beaucoup parlé de mon projet. Pour ma part, j'ai préféré ne pas

m'immiscer dans ce qui apparaissait d'abord comme un débat politique et très « hexagonal » comme vous dites en France. Cependant, mon associé Philippe Colombet a été invité par l'Assemblée nationale et le Sénat pour participer à des réunions de commissions parlementaires courant novembre 2009¹⁴. Philippe a été au charbon pendant toute cette période de 2008 à 2010, et je dois dire qu'il s'en est bien sorti. Sobre dans le verbe, précis, il connaît bien le monde du livre et l'environnement culturel européen car il vient du secteur français de l'édition.

Ce que vous faites est plus important que ce que vous dites

Pour ma part, je n'ai pas peur des micros et des caméras, mais je ne cours pas après non plus. Je préfère les discussions en tête-à-tête, c'est un peu plus constructif. On parle déjà beaucoup des petites affaires que je monte, de mes idées lumineuses, de mon nouveau pied-à-terre à Paris. Mon projet de numérisation a été présenté aux médias chez vous par Mats, puis par Philippe, mais j'avais surtout envie de parler de la fierté de mes papas dont j'étais en train de réaliser les rêves de jeunesse.

Finalement, le gouvernement français a installé une commission sur la numérisation du patrimoine écrit, qui a écouté de nombreuses personnalités, dont Philippe. Un rapport a été remis en janvier 2010, qui propose l'idée d'un partenariat avec moi pour échanger des fichiers numériques de qualité et de format équivalents sur le principe « un livre pour un livre »¹⁵. C'est toujours gratifiant

d'être confirmé comme un partenaire valable. Je ne suis plus le seul en lice désormais, mais j'espère pouvoir bientôt conclure un partenariat avec la BnF. J'ai déjà beaucoup de livres en français, mais j'en serais très honoré et je pense qu'elle a beaucoup à m'apprendre.

À présent, quand je travaille avec des bibliothèques nationales – je suis en affaire avec cinq ou six d'entre elles en Europe –, je fais en sorte de ne pas numériser une nouvelle fois ce dont je dispose déjà. Je préfère faire en sorte que ce qui a déjà été créé soit correctement abondé dans l'ensemble : pas de redondance, mais de la qualité. Certes, il est toujours intéressant de disposer de plusieurs éditions d'une même œuvre. Mais cela commence à poser problème lorsqu'on est encombré de plusieurs manifestations de la même édition.

Je crois que ma contribution à la diffusion du patrimoine culturel mondial ne s'est pas limitée à la constitution de la plus grande collection de livres ayant jamais existé. J'ai également contribué à ouvrir le débat sur l'avenir numérique du livre, et à promouvoir un système ouvert de circulation qui n'enferme pas l'internaute dans une guerre des formats de documents.

Voilà tout ce que j'ai à dire sur mon travail avec les bibliothèques. Était-ce une bonne histoire ? Qui sait. Il y a deux choses que je voudrais que vous reteniez de tout ça. La première est que ce que vous faites est plus important que ce que vous dites : vous pouvez formuler les plus beaux projets, si vous attendez que d'autres les valident avant de les mettre en œuvre, vous ne ferez pas de grandes choses. La deuxième est qu'à partir du moment où vous mettez vos projets en œuvre, vous devez vous attendre à être critiqué. Puissiez-vous recevoir ces critiques avec sérénité et ne jamais insulter l'avenir en vous mettant en colère, ou en attaquant un contradicteur qui, demain, peut être un allié. Savoir parler doucement et avec le sourire est une qualité appréciée chez un géant. ●

Avril 2012

12. Alain Beuve-Méry, « Accord entre Google et la bibliothèque de Lyon », *Le Monde*, 12 juillet 2008. En ligne : www.lemonde.fr/culture/article/2008/07/12/accord-entre-google-et-la-bibliotheque-de-lyon_1072853_3246.html

13. Page de une et article de Cécile Barbière, « Google étend son emprise sur le livre numérique », *La Tribune*, 19 août 2009. En ligne : www.latribune.fr/getFile.php?ID=1006968

14. « Séance du 16 novembre 2009 (compte rendu intégral des débats) » : www.senat.fr/seances/s200911/s20091116/s20091116006.html#Niv1_SOM4; « Assemblée nationale – Compte rendu de réunion de la commission des affaires culturelles et de l'éducation du 25 novembre 2009 » : www.assemblee-nationale.fr/13/cr-cedu/09-10/c0910016.asp

15. Marc Tessier, *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010 : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48092